



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

A FORMULER MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION

Madame La Maire,

Je soussigné(e)

Nom – Prénom :

Association :

Fonction au sein de l'association :

Ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à établir un débit de boisson temporaire des boissons des groupes 1 et 3 à savoir:

- **boissons du premier groupe**: les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool ;

- **boissons du troisième groupe**: vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

À GROSBREUIL

Lieu précis :

Du au

De..... heures à heures (2h du matin maximum)

A l'occasion de :

Nombre d'autorisation déjà obtenues dans l'année :

Le

Signature